

Stress record et épuisement mental : la nouvelle norme pour les agents du ministère de la Justice

Paris, le 8 avril 2025 - La Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ) publie les résultats de son dernier baromètre sur la qualité de vie au travail des agents du ministère de la Justice. Surcharge de travail chronique, insécurité croissante, hiérarchie défaillante : les signaux d'alerte se multiplient pour ces professionnels confrontés à un environnement de travail toujours plus dégradé. Ce baromètre vient par ailleurs éclairer un enjeu prioritaire pour les pouvoirs publics, la santé mentale ayant été désignée grande cause nationale pour l'année 2025.

Un stress généralisé et croissant pour tous les métiers de la Justice

La nouvelle édition du baromètre MMJ dresse un constat alarmant : 84 % des agents du ministère de la Justice se disent stressés, un chiffre en nette progression par rapport aux éditions précédentes. Le stress moyen atteint 7,6/10, et est particulièrement présent chez les agents de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Parmi les causes identifiées : la surcharge de travail, un encadrement souvent jugé inefficace et une insécurité omniprésente. Cette dégradation des conditions de travail pèse lourdement sur la santé mentale des agents, 72 % d'entre eux affirmant avoir connu une fragilité psychologique liée au travail. Cette fragilité a été prise en charge dans 41 % des cas alors qu'un tiers a continué à travailler malgré cette souffrance.

Un climat d'insécurité permanent pour les personnels pénitentiaires

Perception d'utilité dans le travail

5,9/10 ↗

Satisfaction au travail

4,1/10

Niveau de stress au travail

7,6/10 ↗

En première ligne, les agents de l'administration pénitentiaire cumulent insatisfaction (note moyenne de satisfaction de 4,1/10), épuisement physique et psychologique. 54 % dénoncent l'absence de reconnaissance de leur hiérarchie, tandis que plus de la moitié craignent des agressions sur leur lieu de travail (52 %) ou même en dehors (39 %). 78 % sont exposés à des comportements agressifs ou impolis de manière régulière. Ces tensions pèsent lourdement sur la santé des personnels : 65 % souffrent de troubles du sommeil et 54 % considèrent leur métier comme physiquement épuisant.

Malgré cela, la solidarité entre collègues reste un facteur de résilience majeur, un soutien cité comme essentiel face à un climat jugé délétère et une insécurité croissante.

Les magistrats confrontés à un épuisement mental et à un isolement croissant

Perception d'utilité dans le travail

7,3/10 ↘

Satisfaction au travail

5,4/10

Niveau de stress au travail

7,6/10 ↗

Bien qu'ils jouissent d'une forte autonomie dans l'organisation de leur travail, les magistrats ne sont pas épargnés par la dégradation de leurs conditions de travail. La quasi-totalité d'entre eux évoque un épuisement mental jamais observé à un tel niveau depuis le lancement du baromètre de la MMJ. Le stress atteint également un niveau record - 7,6/10 - nourri par une surcharge croissante des dossiers, un manque de moyens humains et matériels, et des tâches devenues chronophages.

Si 37 % seulement estiment parvenir à concilier vie professionnelle et vie personnelle, ce taux chute encore pour les magistrats confrontés à une charge de travail exigeant souvent 60 à 70 heures hebdomadaires. Cette situation est

aggravée par un sentiment d'isolement professionnel qui gagne du terrain, des tensions croissantes avec la hiérarchie et un environnement marqué par l'augmentation des comportements agressifs ou irrespectueux.

Protection judiciaire de la jeunesse : entre insécurité et déséquilibre vie pro / vie perso

Perception d'utilité dans le travail

6,3/10

Satisfaction au travail

4,6/10

Niveau de stress au travail

7,7/10 ↗

Les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) sont parmi les plus touchés par le déséquilibre entre vie personnelle et professionnelle : 50 % seulement considèrent leurs horaires compatibles avec leur vie privée, en recul notable depuis 2022. Leur niveau de stress culmine à 7,7/10, le plus élevé de l'ensemble des corps de métier.

Malgré un fort engagement et un sentiment d'utilité encore présent (6,6/10), ils dénoncent un manque de soutien hiérarchique chronique et des agressions ou menaces de plus en plus fréquentes. En outre, 6 agents sur 10 souffrent de douleurs chroniques, symptôme d'une dégradation avancée de la santé physique et mentale de ces professionnels.

Services judiciaires : surcharge, déconnexion impossible et manque de reconnaissance

Perception d'utilité dans le travail

6,6/10 ↗

Satisfaction au travail

4,6/10

Niveau de stress au travail

7,6/10 ↗

Chez les personnels des services judiciaires, le mal-être se traduit par une insatisfaction professionnelle persistante (note de 6,3/10) et une perception d'utilité qui s'érode (6,6/10). 41 % dénoncent une surcharge de travail excessive, souvent aggravée par un manque de moyens matériels et un encadrement insuffisant.

Seuls 27 % des agents affirment avoir le temps nécessaire pour accomplir leurs missions, et la difficulté à se déconnecter après le travail est très répandue. La reconnaissance, tant interne (pairs) qu'externe (opinion publique), demeure l'un des points noirs les plus cités dans ce corps de métier, alimentant frustration et épuisement psychologique.

Jean-Yves Anfray, Président de la MMJ, alerte : « Ce baromètre confirme une détérioration générale de la qualité de vie au travail des agents du ministère de la Justice. Ces femmes et ces hommes sont exposés quotidiennement à une tension extrême, dans des conditions souvent dégradées et sans soutien suffisant. Ces chiffres sont le reflet d'une réalité vécue par des agents engagés au service de l'État et de la Justice, souvent dans l'ombre et en situation de vulnérabilité croissante. Dans un contexte où l'actualité récente a été marquée par des événements tragiques au sein de l'administration pénitentiaire, l'urgence d'agir s'impose à tous. Nos résultats doivent nourrir le débat et pousser à l'action, en plaçant la qualité de vie au travail au cœur des politiques publiques. »

###

Méthodologie

Réalisée au cours de l'année 2024, l'enquête en ligne a été adressée à l'ensemble des adhérents de la MMJ actuellement en poste. 1 328 agents ont répondu, représentant un taux de participation de 4,5 %. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs des principales variables sociodémographiques (genre, âge, ancienneté) et des différents corps de métiers. Cette édition s'inscrit dans la continuité des précédentes vagues d'enquêtes menées en 2019 et 2022, permettant de mesurer l'évolution de la qualité de vie au travail sur le temps long.

À propos de la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité

Depuis 80 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ) agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2024, près de 110 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale.

Contacts presse

service.communication@mmj.fr